Macron a décoré Marin, détruit à jamais par un CPF qui sera bientôt libre

Le 11 novembre 2016, un jeune couple d'amoureux s'embrassait en public dans le centre commercial de « La Part-Dieu », à Lyon.

Vous souvenez-vous de cette magnifique chanson interprétée par Georges Brassens « Les bancs publics ». Ces amoureux qui, à l'époque, « s'becottaient sur les bancs publics, bancs publics, avaient des « p'tites gueules » bien sympathiques.

C'est sans aucun doute ce que pensait Marin mais ce n'était plus le cas en 2016, pour une bande de racailles qui passait par là, des jeunes voyous d'origine maghrébine, radicalisés, qui ont voulu leur appliquer « la charia », leur loi qui

punit, qui agresse et ses châtiments qui tuent.

Ce jeune homme de 20 ans a osé s'interposer, il se prénommait Marin, courageux, honnête, catholique, étudiant en 3e année de Droit, bachelier à 17 ans, avec « mention très bien ».

Il a permis aux amoureux de s'éloigner puis il s'est dirigé vers la station de bus.

Si le voyou avait été seul il ne se serait plus rien passé, trop lâche face à face, mais il était avec « sa bande », ils étaient à cinq contre un, et ils ont suivi Marin, ils l'ont frappé par derrière, dans le dos, lui explosant le crâne, sans qu'il puisse même esquisser un geste de défense.

Conduit à l'hôpital Édouard Herriot en état de mort cérébrale, puis, ensuite, à celui de Bron, au service de Neuro-cardiologie, où un chirurgien a tenté l'impossible et réussi à le sauver en lui ôtant un quart de sa boîte crânienne, afin que l'hématome puisse se résorber lentement.

Après cinq semaines passées en réanimation, Marin est, fort heureusement, sorti du coma.

Aujourd'hui, plus de deux après ce drame, Marin, atteint de lourdes séquelles physiques, neurologiques et psychologiques, recommence à marcher, péniblement, soutenu par sa mère, Audrey. Il retrouve progressivement la parole mais tout le reste de sa vie il devra avoir son cerveau, mis à nu, protégé par un casque.

Marin est handicapé à vie, avec des pertes de mémoire irréparables.

Tout ce qu'il avait espéré, rêvé, a disparu, mis entre-parenthèses.

Les médias, si prolixes quand il s'agit d'une simple insulte raciale, de quelques profanations certes condamnables, d'un

commerçant qui défend ses biens contre un délinquant, d'un boxeur Gilet jaune qui assène quelques coups de poing à un CRS, etc. Les entendez-vous sur ce sujet depuis 2016 ?

Ils ont signalé du bout des lèvres que le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérard Collomb, également maire de Lyon, lui avait remis, un an plus tard, la « Médaille d'Or » pour son acte courageux.

Des dizaines de fois nous avons eu droit à la description de « l'agression » sur Théo, une autre racaille de banlieue dont la famille a escroqué plus de six cent mille euros en détournement de subventions et d'aides sociales.

Lui a eu droit à la visite apitoyée d'un président de la république, François Hollande.

Lui a eu droit à des manifestations de soutien, à des « marches » revendicatives, encore récemment, et tous les médias s'en sont fait l'écho !

Mais il est vrai que Théo n'est pas un jeune homme blanc, français de souche, catholique. Il est vrai également que Marin n'a pas été « agressé » par des « flics », mais par de la racaille maghrébine, radicalisée, prête à tuer du « Français » parce qu'elle veut appliquer « la charia », jusqu'à la mise à mort.

Le procureur, en mai 2018, avait requis 14 années de prison mais c'était bien trop cher payé.

Le procureur avait sans doute oublié que ce « petit tueur » était mineur et qu'il ne méritait que 7 ans et demi de prison.

N'était-ce pas suffisant pour avoir « détruit » tout avenir à ce jeune garçon de 20 ans ?

Nous sommes en France, donc cet assassin a bénéficié de la clémence des magistrats, de notre justice laxiste, puisqu'il s'agissait d'une « chance» qu'il fallait conserver dans notre

pays.

Dans peu de temps, ce « mineur » déjà radicalisé sortira de prison « majeur » et prêt à détruire de nouveau !

Le président de la République, Emmanuel Macron, vient de se souvenir de Marin et l'a décoré, ce vendredi 1er mars 2019 : « Chevalier de la Légion d'honneur ».

Cette décoration est, enfin, offerte à un Français qui la mérite hautement !

Manuel Gomez